Pêches et Océans Canada
Fisheries and Oceans Canada

À partir d'avril 2013, votre « Infocéans » sera exclusivement sur le Web!

Pour vous abonner www.qc.dfo-mpo.gc.ca/infoceans-fra.asp

INFOCÉANS

BULLETIN D'INFORMATION POUR LE QUÉBEC
DÉCEMBRE 2012 – JANVIER 2013/VOLUME 15/NUMÉRO 6

NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2013

Mario Pelletier
Commissaire-adjoint
Garde côtière canadienne
Région du Centre et de l'Arctique

Tout comme l'ensemble du gouvernement fédéral, Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne contribuent à l'élimination du déficit du Canada, de même qu'à la prospérité économique actuelle et future du pays. Un examen de nos dépenses ministérielles nous a amené à harmoniser nos activités, tout en nous recentrant sur nos responsabilités de base. Nous avons aussi tiré parti des technologies modernes afin de demeurer efficaces et de suivre la vague de changements du 21e siècle.

Vous trouverez d'ailleurs dans les pages de ce numéro, les grandes lignes des modifications à la prestation de service pour la gestion des pêches, ainsi que de l'information sur les changements organisationnels opérés à la Garde côtière canadienne.

Pour nous, il est plus que jamais essentiel de poursuivre le travail de collaboration et de maintenir les partenariats établis avec plusieurs d'entre vous afin de renforcer la prospérité économique des secteurs maritimes et des pêches, la durabilité des écosystèmes aquatiques et la sécurité des eaux navigables.

Les employés de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière canadienne du Québec se joignent à nous pour vous souhaiter, ainsi qu'aux êtres qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la prochaine année.

Richard Nadeau
Directeur général régional
Pêches et Océans Canada
Région du Québec

LE SAUMON ATLANTIQUE, UNE ESPÈCE EN PÉRIL LA CONSULTATION EST LANCÉE

Pêches et Océans Canada étudie la possibilité d'inscrire cinq populations de saumon atlantique à la Liste des espèces en péril de la *Loi sur les espèces en péril* et invite les personnes et les organisations intéressées à faire connaître leur point de vue avant le 1er mars 2013.

Populations concernées

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a divisé le saumon atlantique en 16 populations. La présente consultation vise cinq de ces populations qui se trouvent au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard :

- Population avec un statut « en voie de disparition » :
  - Île d'Anticosti
- Populations avec un statut « préoccupant » :
  - Est de la Côte-Nord du Québec (entre les rivières Checatica et Kegaska)
  - Ouest de la Côte-Nord du Québec (entre les rivières Natashquan et des Escoumins)
  - Intérieur du Saint-Laurent (entre les rivières Bras des Murailles et Jacques-Cartier)
  - Gaspésie-sud du golfe du Saint-Laurent (de la rivière du Sud-Ouest au Québec jusqu'à l'extrémité nord du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse)

Selon le rapport du COSEPAC, ces populations sont menacées par la pêche, les changements environnementaux dans l'océan, les obstacles en eau douce comme les barrages, l'agriculture, l'urbanisation, l'aquaculture et les espèces aquatiques envahissantes. D'autres consultations sont prévues pour les autres populations de saumon atlantique évaluées en péril.

» SUITE EN PAGE 2

Jacinthe Beauchamps et Marthe Bérubé
Gestion des écosystèmes

Dépêches 2
Mot de la direction 3
Nouvelles publications 4

LA NOUVELLE RÉGION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

C'est avec plaisir et fierté que, le 1er octobre dernier, je prenais la barre de la nouvelle région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. En effet, dans le dernier numéro d'*Infocéans*, on annonçait des changements à la structure de l'organisation qui redéfinissent notamment les limites géographiques régionales. La nouvelle région dont je suis responsable compte 1 275 employés, incluant 700 membres du personnel navigant, compétents et voués à la sécurité des pêcheurs commerciaux et sportifs, des plaisanciers ainsi que de l'industrie maritime. En marge de cette restructuration et grâce au financement de 1,6 milliard de dollars pour la modernisation de la flotte nationale, ce sont 20 navires, 17 vedettes de sauvetage en plus de deux aéroglisseurs, dont plusieurs nouvellement construits ou radoubés, qui sillonnent les eaux du Saint-Laurent, des Grands Lacs et de l'Arctique.

Au cours de l'année 2013, nous aurons fait l'acquisition de quatre patrouilleurs semi-hauturiers : le NGCC *Caporal Kaeble V.C.* sur le Saint-Laurent de même que les NGCC *Private Robertson V.C.*, *Cap Teather* et *Constable Carrière* sur les Grands Lacs et la Voie maritime du St-Laurent. Ceux-ci seront utilisés par les équipes conjointes d'enquêtes sur la sûreté maritime formées de la Gendarmerie royale du Canada et de la Garde côtière. Un nouveau navire, le NGCC *Leim,* sera assigné aux sciences dans le golfe du Saint-Laurent.

En 2014, on prévoit remplacer le navire de surveillance des pêches, le NGCC *Louisbourg,* par un nouveau venu : le NGCC *A. LeBlanc*. Nos brise-glace ont quant à eux profité d'un investissement majeur qui a permis d'effectuer la remotorisation des NGCC *Radisson* et *Amundsen*. Les unités de déglaçage de la région du Centre et de l'Arctique participeront d'ailleurs à la septième opération Nanook 2013, qui est dirigée par le ministère de la Défense nationale et qui aura lieu dans le Haut-Arctique.

En outre, fiers de nos avancées en matière de navigation électronique, nous poursuivons notre collaboration avec l'Administration portuaire de Montréal ainsi qu'avec la Garde côtière des États-Unis, en plus de favoriser le passage dans le Saint-Laurent des navires de plus grandes dimensions (génération post-Panamax). Parmi les nouvelles initiatives, nous continuons également l'expérimentation de nouvelles bouées qui procurent aux navigateurs un service lumineux prolongé tout en réduisant les besoins d'entretien.

Par ailleurs, dans le but de protéger les collectivités côtières, nous mettons l'accent sur le renforcement de notre capacité en intervention environnementale de manière à assurer une réponse appropriée en cas de déversements de polluants.

Je vous invite à consulter régulièrement notre portail d'information maritime, *MarInfo* (**www.marinfo.gc.ca**) qui fournit aux navigateurs une information quotidienne sur l'état et les conditions de navigation sur le Saint-Laurent, les Grands Lacs et l'Arctique.

Sécurité d'abord, Service constant

Mario Pelletier, commissaire adjoint
Garde côtière canadienne, région du Centre et de l'Arctique

Dépêches

L'INSTITUT MAURICE-LAMONTAGNE OUVRE SES PORTES

Les 19, 20 et 21 octobre dernier, c'est en sillonnant un circuit d'une vingtaine de stands qu'un peu plus de 1 000 personnes ont visité l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli. Chemin faisant, elles ont pu faire le lien entre les travaux réalisés par les équipes de ce centre de recherche et les événements de la vie quotidienne.

Nouvelles publications

PÊCHES COMMERCIALES CALENDRIER DES CONSULTATIONS

Notez que le calendrier des consultations sur les pêches commerciales, qui se tiendront en 2012-2013, est maintenant disponible sur notre site Web, dans la section *Pêches commerciales* (**www.qc.dfo-mpo.gc.ca**).

Cependant, nous vous suggérons fortement de contacter les gestionnaires responsables pour confirmer les détails des rencontres. Une liste des gestionnaires accompagne le calendrier.

SUITE DE LA PAGE 1

Un poisson étonnant

Les saumons atlantiques se reproduisent en eau douce, généralement dans la rivière qui les a vus naître. Les jeunes saumons passent d'une à huit années en eau douce avant de migrer vers l'eau salée de l'Atlantique Nord. Après avoir séjourné entre une à quatre années en mer, les saumons devenus adultes reviendront en eau douce pour frayer.

Situation actuelle

La pêche commerciale au saumon atlantique a progressivement été fermée dans les eaux canadiennes, du milieu des années 1980 jusqu'à la fermeture complète en 2000. Les peuples autochtones et les pêcheurs sportifs pratiquent toujours la pêche dans plusieurs rivières à saumon, mais des mesures de gestion restrictives sont imposées, par rivière, en fonction des estimations d'abondance.

Et si les populations sont inscrites…

Pour la population en voie de disparition de l'île d'Anticosti, un programme de rétablissement serait élaboré dans le but de cerner les menaces et de déterminer les mesures à mettre en place. De plus, des interdictions automatiques supplémentaires s'appliqueraient. Il serait alors interdit de tuer cette population de saumons atlantiques, de lui nuire, de la prendre, de la posséder, de la capturer ou d'en faire le commerce. L'habitat essentiel, nécessaire à la survie et au rétablissement des saumons atlantiques de l'île d'Anticosti, serait protégé si désigné.

L'inscription de populations préoccupantes mènerait à l'élaboration d'un plan de gestion visant à réduire les menaces dues aux activités humaines. Pour ces populations, il n'y aurait pas d'interdiction automatique.

Faites connaître vos préoccupations et votre avis

Un feuillet d'information sur le saumon atlantique ainsi que sur la *Loi sur les espèces en péril* est accessible sur le site Web du Registre public des espèces en péril (**www.registrelep.gc.ca**). Vous y trouverez aussi un questionnaire que vous pouvez remplir pour nous transmettre vos commentaires. Pour plus de renseignements, communiquez avec la Gestion des espèces en péril au 1-877-775-0848.

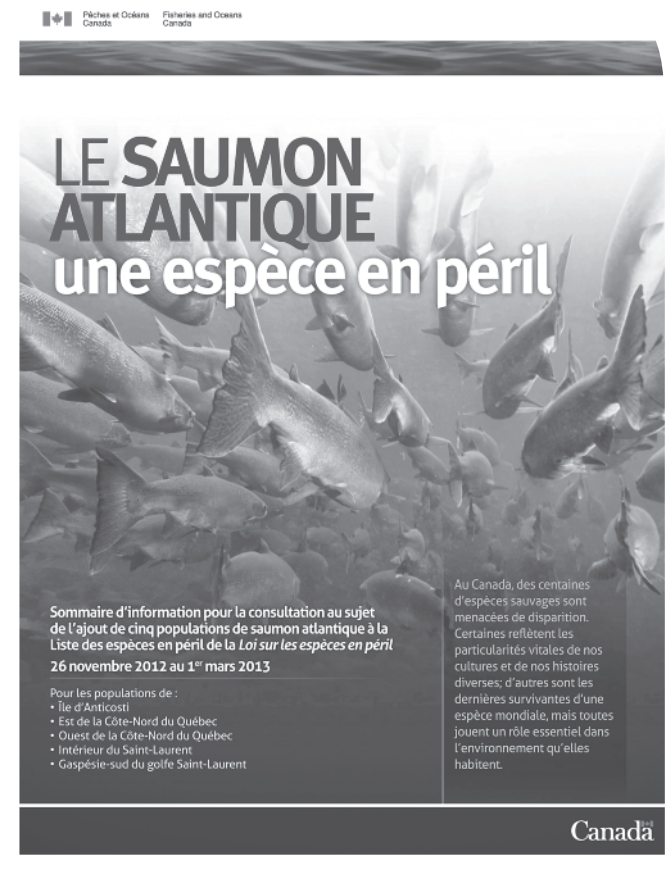

Mot de la direction

GESTION DES PÊCHES
MODIFICATIONS À LA PRESTATION DE SERVICE

Pêches et Océans Canada modifie la prestation de certains de ses services afin de faire un meilleur usage des technologies modernes courantes, d'améliorer l'uniformité des services et d'apporter une meilleure stabilité au sein de l'industrie de la pêche.

Nouveau système de délivrance de permis en ligne

Pêches et Océans Canada passe à l'Internet pour ses services d'émission et de paiement des permis de pêche. À partir du 1er janvier 2013, un nouveau mode de service sécurisé sera mis à la disposition des pêcheurs 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Les pêcheurs qui souhaitent obtenir de l'aide pourront participer à des séances de formation, visionner des tutoriels vidéo en ligne et consulter un guide de l'utilisateur. Ils pourront demander des renseignements par courriel, par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique sans frais ou lors de rendez-vous en personne. Ils pourront également déléguer des représentants qui effectueront les transactions de droits de permis en leur nom. Afin d'assurer une transition en douceur, les services de délivrance de permis continueront d'être offerts aux bureaux locaux jusqu'au 31 mars 2013.

Paiement des étiquettes d'engins de pêche et journaux de bord

Pêches et Océans Canada met actuellement fin à la pratique voulant que certains pêcheurs paient leurs étiquettes d'engins de pêche alors que d'autres ne les paient pas. En plus d'assumer les coûts liés aux étiquettes d'engins de pêche, l'industrie devra fournir et distribuer ces étiquettes à compter de la saison de pêche de 2013.

Nous avons collaboré avec l'industrie pour déterminer où les étiquettes d'engins de pêche sont toujours requises. Dans le cadre de ces pêches, l'industrie sera responsable d'obtenir et de payer les étiquettes auprès des fournisseurs approuvés. La liste des fournisseurs d'étiquettes approuvés sera publiée sur le site Internet de Pêches et Océans Canada au cours des prochaines semaines.

Le Ministère régularise la pratique concernant les journaux de bord. Il considère l'achat de journaux de bord comme des frais professionnels pour les pêcheurs et, conséquemment, l'industrie sera tenue d'assumer les coûts associés à l'acquisition de journaux de bord utilisés pour ses pêches à compter du 1er janvier 2013.

Les journaux de bord tels qu'utilisés en 2012 demeureront valides pour la saison 2013 et pourront être utilisés. Également, le Ministère distribuera les journaux de bord restants de son inventaire de 2012 jusqu'à épuisement des stocks. L'information sur la façon de se procurer les journaux de bord pour la saison 2013 est disponible sur le site internet du MPO.

Programme des observateurs en mer

À compter du 1er avril 2013, l'industrie devra assumer l'entière responsabilité des coûts du Programme des observateurs en mer.

L'industrie peut maintenant conclure des contrats directement avec les fournisseurs de services d'observateurs en mer qui sont certifiés par Pêches et Océans Canada. Le Ministère continuera à être responsable d'établir des normes liées au Programme, de certifier les fournisseurs de services ainsi que de surveiller et de vérifier le Programme.

Planification pluriannuelle

La majorité des pêches seront bientôt gérées au moyen de plans pluriannuels et d'avis sur l'évaluation de stocks. La planification pluriannuelle fournit un accès prévisible et stable à la ressource, ce qui rend la planification des activités à long terme possible et maximise le rendement économique. L'état des stocks de poissons et la situation des activités de pêche continueront à être surveillés régulièrement de façon à permettre les interventions appropriées, au besoin.

Pour plus de renseignements

Pêches et Océans Canada continuera de communiquer directement avec les pêcheurs et leurs associations, de même qu'avec d'autres intervenants importants, afin de s'assurer que tous soient informés des modifications qui seront apportées. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du Ministère (**www.dfo-mpo.gc.ca**).

Patrick Vincent
Directeur régional, Gestion des pêches

Dépêches

TEMPÉRATURE DE L'EAU
UN RECORD EN AOÛT 2012

Depuis 1985, pour l'ensemble du territoire canadien, des données satellitaires de la température de l'eau sont recueillies quotidiennement. En août 2012, mois habituellement le plus chaud de l'année, les données obtenues ont permis de constater que l'eau de surface du golfe du Saint-Laurent était plus chaude de 2 °C par rapport à la normale. Il s'agit là d'un nouveau record. En effet, la température moyenne de la surface de l'eau au mois d'août est de 15,3 °C, alors qu'en 2012, elle était de 17,3 °C.

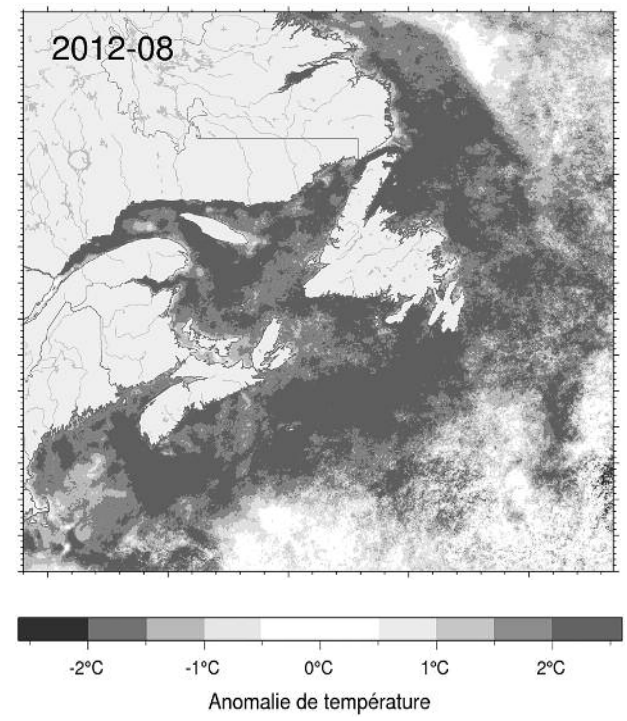

Il est intéressant de noter que la température de l'eau et celle de l'air sont liées. Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que la température de l'air dans le golfe était de 2,3 °C au-dessus de la normale en août dernier. Ce qui est surprenant cependant, c'est de constater que cette température est la plus élevée depuis le début de la cueillette de données en 1945 ! De fait, la combinaison des températures de l'air pour les mois de juillet, août et septembre 2012 a été la plus chaude depuis au moins 67 ans. Il est donc probable que le record de température de l'eau remonte lui aussi à cette époque.

Peter S. Galbraith et Pierre Larouche
Sciences

Nouvelles publications

LE CALENDRIER 2013 DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES

À la demande générale et à la suite du succès qu'il a connu cette année, le calendrier des administrations portuaires sera de retour en 2013 ! Cette fois-ci, il aura comme thème *Les administrations portuaires au Québec, l'environnement au cœur de leur action*.

Étant donné que ce calendrier se veut un moyen de communication important pour promouvoir le rôle essentiel que jouent les administrations portuaires dans le développement économique des collectivités, et ce, dans le meilleur respect de l'environnement des ports de pêche, le tirage de cette année a été augmenté. En plus des municipalités et des municipalités régionales de comté, les associations de pêcheurs en recevront également des exemplaires afin de donner un plus grand rayonnement aux services rendus par les administrations portuaires dans la gestion des ports de pêche commerciale.

PHOTO À VENIR

Lyne Beaumont
Ports pour petits bateaux

Nouvelles publications

RAPPORT DU CANADA
SUR L'ÉTAT DES OCÉANS 2012

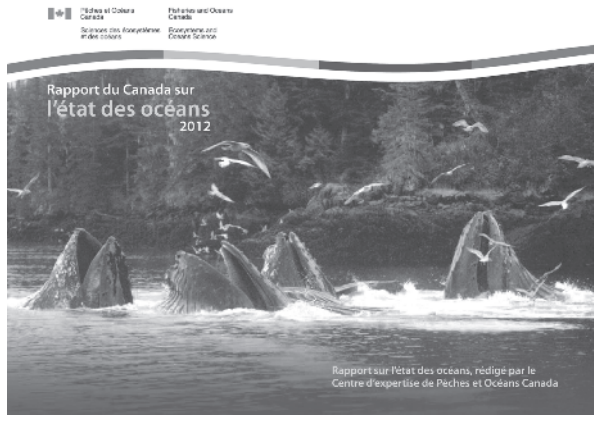

Le rapport du Canada sur l'état des océans 2012 présente un sommaire de l'analyse des données marines relatives aux tendances et aux changements dans les océans du Canada. Découlant de l'initiative sur la santé des océans, le rapport présente un résumé de l'information contenue dans les rapports scientifiques détaillés préparés sur les cinq zones étendues de gestion des océans : la côte nord du Pacifique, la mer de Beaufort, le golfe du Saint-Laurent, le plateau néo-écossais et le secteur de la baie Placentia et des Grands Bancs.

- Les thèmes du Rapport du Canada sur l'état des océans 2012 sont :
- Les changements dans l'écosystème
- L'acidification de l'océan
- L'hypoxie
- La variabilité de la glace de mer
- Le climat des océans
- Les espèces aquatiques envahissantes
- Les coraux et éponges d'eaux froides

Le rapport est disponible sur le site Web national du Ministère à l'adresse **www.dfo-mpo.gc.ca/science/coe-cde/soto/index-fra.asp.**

VOTRE INFOCÉANS

Nous désirons vous informer qu'à partir d'avril 2013, le bulletin *Infocéans* sera disponible en version Web seulement. Vous aurez trois façons simples et efficaces de suivre le bulletin d'information de Pêches et Océans Canada au Québec, soit :

- Par abonnement électronique – **www.qc.dfo-mpo.gc.ca/infoceans-fra.asp**
- Par notre fil RSS – **http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/RSS/index-fra.asp**
- Par Twitter – **www.twitter.com/MPO_GCC_Quebec**

Écrivez-nous !

Nous sommes toujours très heureux de recevoir vos commentaires, questions et suggestions sur le contenu d'*Infocéans*.

Écrivez-nous par courriel, à **infocéans@dfo-mpo.gc.ca**, ou par la poste, à *Infocéans*, Direction régionale des communications, 104, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 7Y7.

L'équipe d'*Infocéans*

NOUVEAUX AVIS SCIENTIFIQUES
SUR INTERNET

Les avis scientifiques suivants sont maintenant sur le site du Secrétariat canadien de consultation scientifique, **www.dfo-mpo.gc.ca/csas**, dans la section *Publications, série Avis scientifiques (2005 +)*, année 2012 :

- Évaluation des stocks de crevette de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent en 2011 (2012/006)
- Développement d'un plan de suivi écologique de la zone de protection marine de l'estuaire du Saint-Laurent (2012/039)
- Avis de l'initiative de recherche écosystémique : espèces fourragères responsables de la présence du rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*) dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent (2012/052)

Condamnations

CONDAMNATIONS EN VERTU DE LA *LOI SUR LES PÊCHES*

Pêches et Océans Canada (MPO), région du Québec, rend public le nom des pêcheurs condamnés pour diverses infractions à la *Loi sur les pêches*. Le MPO continue d'appliquer avec rigueur sa politique de tolérance zéro à l'égard des contrevenants. Le Ministère, dont le mandat est de protéger et de conserver les ressources halieutiques, surveille de très près les activités de pêche. **Pêches et Océans Canada encourage la population à signaler tout acte de braconnage en composant le 1-800-463-9057. Les appels sont confidentiels.**

CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
Ronald Bénard Îles-de-la-Madeleine	Pêche au homard sans permis, possession d'un homard de taille inférieure à la limite légale et pêche au homard dans une lagune. **750 $ + 120 h de travaux communautaires**
Marc Bernier Alma **Alexandre Martin** Lac-Kénogami	Lors de la pêche récréative au poisson de fond dans la rivière Saguenay, possession de poissons transformés au point qu'il soit difficile d'identifier les espèces. **150 $ (M. B.)** **300 $ (A. M.)**
Jean-Claude Boudreau Îles-de-la-Madeleine	Possession d'une arme à feu non conforme pour la chasse au phoque. **300 $**
Mark Clarke Îles-de-la-Madeleine	Possession de homards de taille inférieure à la limite légale. **1 000 $**
Albert Cyr Îles-de-la-Madeleine	Omission de confirmer par palpation l'écrasement de la boîte crânienne d'un phoque et omission de saigner dès que possible les phoques abattus. **1 000 $**
Marvens Doonan La Baie	Lors de la pêche récréative au poisson de fond dans la rivière Saguenay, dépassement de la limite hebdomadaire autorisée qui était de cinq poissons. **500 $**
Jules Gagnon Godbout	Pêche au buccin sans permis. **500 $ + confiscation de trois casiers à buccin**
Sylvain Gauthier Baie-Trinité	Omission de peser tout le crabe des neiges débarqué. **2 500 $ + confiscation du produit de la vente, soit 754,82 $**
Léopold Joncas **Paul-Aimé Joncas** Blanc-Sablon	Pêche récréative à la morue dans une zone fermée. **500 $ chacun**

CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
Martin Langford Îles-de-la-Madeleine	Omission de peser tout le crabe des neiges débarqué. **1 000 $**
Christian Leblanc Îles-de-la-Madeleine	Utilisation d'un gourdin non réglementaire pour la chasse au phoque. **200 $**
Pierre-Paul Leblanc **Daniel Martinet** Îles-de-la-Madeleine	Pêche à la mye dans une zone fermée et possession de myes de taille inférieure à la limite légale. **600 $ (P.-P. L.)** **700 $ (D. M.)**
Jacques Morneau Les Escoumins	Dérogation à ses conditions de permis pour la pêche au flétan de l'Atlantique en ayant conservé du flétan de l'Atlantique de taille inférieure à la limite légale et en ayant débarqué son poisson sans la présence d'un observateur à quai. **1 250 $ + confiscation de la valeur du poisson saisi, soit 68,48 $**
Tony Otis **Jean-Paul Ross** Les Escoumins	Pêche à la mye dans une zone fermée. **500 $ chacun**
Gino Poirier Îles-de-la-Madeleine	Utilisation d'une arme à feu non conforme pour la chasse au phoque. **500 $**
Steve Vigneau Îles-de-la-Madeleine	Pêche à la mactre de l'Atlantique dans une zone fermée. **300 $**
Sylvain Vigneau Îles-de-la-Madeleine	Pêche au homard sans permis et pêche au homard dans une lagune. **1 500 $ + interdiction de se retrouver dans une lagune des Îles-de-la-Madeleine pour les 15 prochains mois, sauf dans celle de Grande-Entrée entre 5 h et 21 h pour la pêche à la mactre de l'Atlantique**

DÉCEMBRE 2012 – JANVIER 2013/VOLUME 15/NUMÉRO 6

Publié par : **Pêches et Océans Canada**
Région du Québec
Direction régionale des communications
104, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1K 7Y7
Téléphone : 418-648-2239

Pour suivre *Infocéans* sur le Web – www.qc.dfo-mpo.gc.ca
Par abonnement électronique, par notre fil RSS, par Twitter.

Pour nous joindre : infoceans@dfo-mpo.gc.ca

Directrice : Caroline Hilt

Rédactrice en chef : Pascale Fortin

Comité éditorial : Cédric Arseneau, Lyne Beaumont, Danielle Bouchard, Tony Corneau, Andréanne Demers, Robert Dorais, Guy Laberge, Vincent Malouin, Martial Ménard et Annie Vigneau.

Coordonnateur visuel : Denis Chamard

Collaborateurs : Jacinthe Beauchamp, Marthe Bérubé, Martin Bourget, Judith Cournoyer, Carole Dumont, Huguette Flamand, Peter S. Galbraith, Pierre Larouche, Richard Nadeau, Mario Pelletier, Sylvi Racine, Simon Richard et Patrick Vincent.

INFOCÉANS renseigne les clients du Québec sur les politiques et les programmes de Pêches et Océans Canada. Toute reproduction est permise, avec indication de la source. La rédaction souhaite être avisée par écrit de cette utilisation. Aussi disponible sur le site www.qc.dfo-mpo.gc.ca.

ISSN 1485-6069